



Demande d'autorisation pour photographier, filmer ou enregistrer les élèves lors de projets ponctuels

Au fil de l'année scolaire, les élèves prennent souvent part à des projets ponctuels pouvant impliquer qu'ils soient photographiés, enregistrés ou filmés – c'est le cas p. ex. lorsque les élèves participent à un événement public en association avec un partenaire externe ou lorsqu'un stagiaire de l'Institut universitaire de formation des enseignants filme sa prestation en classe en vue d'un travail de diplôme.

En l'occurrence, votre fils ou votre fille participera prochainement au projet suivant : Tournoi scolaire de football.

Cette reproduction, diffusion et utilisation peut, le cas échéant, avoir lieu sur les supports suivants. Des photos peuvent être publiées sur le site internet du tournoi scolaire de football. Ces supports ne sont pas internes au DIP. **Dans le cas où un élève ne peut être photographié, le responsable d'équipe doit l'annoncer au responsable de stade le jour du tournoi. Dans ce cas de figure, l'équipe ne sera pas photographiée.** Par la présente, je soussigné-e (*nom du représentant légal ou nom de l'élève est majeur*).....

.....

autorise

n'autorise pas

la prise d'images et de paroles de mon enfant (prénom et nom de l'enfant) / me concernant (si élève majeur)

.....

et leur reproduction, diffusion et utilisation dans le cadre du projet pédagogique.

Fait à _____, le

Signature du représentant légal / de l'élève majeur